



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4590

EI 08017 - Travaux indispensables du propriétaire au Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) - 150 cours Albert Thomas - Lyon 8e - Poursuite de l'opération 08047517 "CIRC - travaux de conservation du patrimoine 2015-2020" - Affectation complémentaire de l'AP n°2016-1, programme 20014

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4590 - EI 08017 - TRAVAUX INDISPENSABLES DU PROPRIETAIRE AU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER (CIRC) - 150 COURS ALBERT THOMAS - LYON 8E - POURSUITE DE L'OPERATION 08047517 "CIRC - TRAVAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE 2015-2020" - AFFECTATION COMPLEMENTAIRE DE L'AP N°2016-1, PROGRAMME 20014 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Centre International de Recherche Contre le Cancer (CIRC) : enveloppe de conservation du patrimoine 2015-2020 ».

Par délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2016-1, programme 20014.

La ville de Lyon est propriétaire des locaux situés situées 150, Cours Albert Thomas à Lyon 8^{ème} qui abritent les activités du CIRC.

Par délibération n°2002/1198 du 22 avril 2002, vous avez approuvé la mise à disposition gratuite de ces biens au CIRC, ainsi que la convention afférente signée entre la ville de Lyon et le CIRC.

Par délibération n°2016/2624 du 16 décembre 2016, vous avez approuvé le lancement de l'opération citée en objet pour un montant de 350 000 € assortie d'une liste prévisionnelle de travaux.

Le CIRC, devant être relogé à Gerland, avait vocation à déménager à l'horizon 2020, mais ce départ est différé à fin 2021.

Le bâtiment actuel étant ancien et vétuste, le maintien de l'activité jusqu'au déménagement dans les nouveaux locaux, nécessite d'autres travaux indispensables, relevant du propriétaire.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- travaux de réparation du réseau d'évacuation de la zone auditorium ;
- travaux de réparations des fuites sur le réseau d'eau chaude et d'eau froide ;
- travaux de réparation et/ou remplacement d'équipement de climatisation ;
- le remplacement de la cuve à incendie selon la prescription des pompiers ;
- la réparation et/ou le remplacement de machineries d'ascenseurs ;
- le remplacement d'équipements du SSI.

Une provision pour faire face aux aléas divers est également prévue.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 240 000 €. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2016-1 « Centre International de Recherche Contre le Cancer : enveloppe de conservation du patrimoine 2015-2020 » programme n° 20014.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2002/1198 du 22 avril 2002, n° 2015/1195 du 7 juillet 2015, n°2016/2624 du 16 décembre 2016 et n° 2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 8^e arrondissement** ;

Oùï l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

DELIBERE

1 – La poursuite de l'opération n° 08047517 « Centre International de Recherche Contre le Cancer : enveloppe de conservation du patrimoine 2015-2020» à Lyon 8^e est approuvée. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2016-1, programme 20014.

2 - M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux d'investissement.

3 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 20014, AP n° 2016-1, opération 08047517 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 510, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :

- Déjà réalisé: 143 638 € ;
- Année 2019 : 200 000 € ;
- Année 2020 : 246 362 €.

4 - Pour la mise en œuvre de cette opération, M. Le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY